

## FICHE D'INFORMATIONS LEGALES (ANACOFI-ANACOFI CIF)

La présente fiche est un élément essentiel de la relation entre le client et son conseiller. Elle résume toutes les informations légales que le conseiller ou sa société doivent avoir communiquées au client dès le début de la relation. Elle est un complément à sa plaquette commerciale. Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

### L'ENTREPRISE – CONSEIL FINANCIER INDEPENDANT

Nom : KERIUS FINANCE SAS

SIREN : 520 300 948 - NAF/APE : 7022Z - Siège : 17 rue Dupin, 75006 Paris

*RGPD : Les informations recueillies par notre cabinet sont enregistrées dans un fichier informatisé par Sébastien Rouzair pour pouvoir réaliser la mission demandée. Elles sont conservées pendant cinq ans après la fin de la dernière mission et sont destinées aux membres de l'équipe en ayant besoin et aux autorités en cas de contrôles (AMF, ANACOFI).*

*Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : Sébastien Rouzair*

### STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaire en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 13000716 (vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : [www.orias.fr](http://www.orias.fr)) au titre des activités réglementées suivantes :

CIF (Conseiller en Investissements Financiers) susceptible de fournir des conseils en investissement de manière indépendante, enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (**ANACOFI-CIF**), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 - [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org);

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'**ANACOFI-CIF**, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances.

Souscrites auprès de	: MMA Entreprise
Pour des montants de	: 900.000 euros par sinistre (sans limite par an)
Numéros de polices	: 114 231 724

Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'**ANACOFI-CIF** disponible au siège de l'association ou sur [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr). Il exerce son activité de conseil de manière indépendante.

### PARTENAIRES COMPAGNIES et FOURNISSEURS

Aucun partenaire financier ou fournisseur de produit financier ne génère de chiffre d'affaires pour Kerius Finance SAS. Le capital de Kerius Finance SAS ne compte aucun partenaire financier.

### MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION

La rémunération de Kerius Finance SAS se compose uniquement des honoraires payés par les clients tels que définis dans la lettre de mission.

### MODE DE COMMUNICATION

Echanges emails, rapports électroniques, téléphoniques/visio conférences ou RV tel que prévu au contrat.

Mis à jour : 3/02/2022

KERIUS FINANCE SAS

17, rue Dupin, 75006 Paris

SAS au capital de 20.000 € - RCS Paris 520 300 948 – NAF 7022Z – TVA intracom. FR02520300948

Téléphone : +33 (0)1 83 62 27 61 – Télécopie : +33 (0)1 83 62 28 55

Conseiller en Investissements Financiers. Membre de l'ANACOFI-CIF – ORIAS N° 13000716

RC professionnelle : MMA Entreprises – N° de police : 114 231 724

## TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

(Article 325-12-1 du RGAMF et Instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/2012 MAJ 24/04/13  
et 20/11/13)

### MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation votre conseiller (ou le service réclamation de l'Entreprise) peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier : 17 rue Dupin 75006 PARIS  
Par tel/ fax : 01 83 62 27 61 / 01 83 62 28 55

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées ;

*Adresse du Médiateur de l'Anacofi compétent avec une entreprise:*

*Médiateur de l'Anacofi,  
92 rue d'Amsterdam  
75009 Paris*

*Adresse du Médiateur de l'AMF pour un consommateur:*

*Mme Marielle Cohen-Branche  
Médiateur de l'AMF  
Autorité des marchés financiers  
17, place de la Bourse  
75 082 Paris cedex 02*

**KERIUS FINANCE SAS**

17, rue Dupin, 75006 Paris

SAS au capital de 20.000 € - RCS Paris 520 300 948 – NAF 7022Z – TVA intracom. FR02520300948

Téléphone : +33 (0)1 83 62 27 61 – Télécopie : +33 (0)1 83 62 28 55

Conseiller en Investissements Financiers. Membre de l'ANACOFI-CIF – ORIAS N° 13000716

RC professionnelle : MMA Entreprises – N° de police : 114 231 724